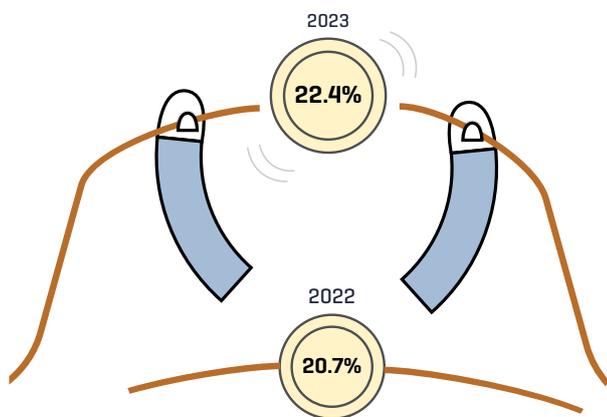


## EN 2023, 26% DES MÉNAGES AVEC ENFANTS ONT DES DIFFICULTÉS À JOINDRE LES DEUX BOUTS

En 2023, la part des ménages résidant au Luxembourg et ayant eu des difficultés à joindre les deux bouts progresse légèrement (22.4% contre 20.7% en 2022), avec pour conséquence une pression économique plus forte sur certains. Les personnes de nationalité portugaise, les ménages locataires ainsi que les familles monoparentales sont les plus touchés, plus de trois fois sur dix, ils annoncent avoir des difficultés à joindre les deux bouts. Entre 2022 et 2023, ce sont les résidents de nationalité française, les propriétaires avec un prêt en cours et les familles monoparentales qui ont vu leur situation se dégrader le plus fortement. Ces difficultés cachent cependant des disparités importantes.

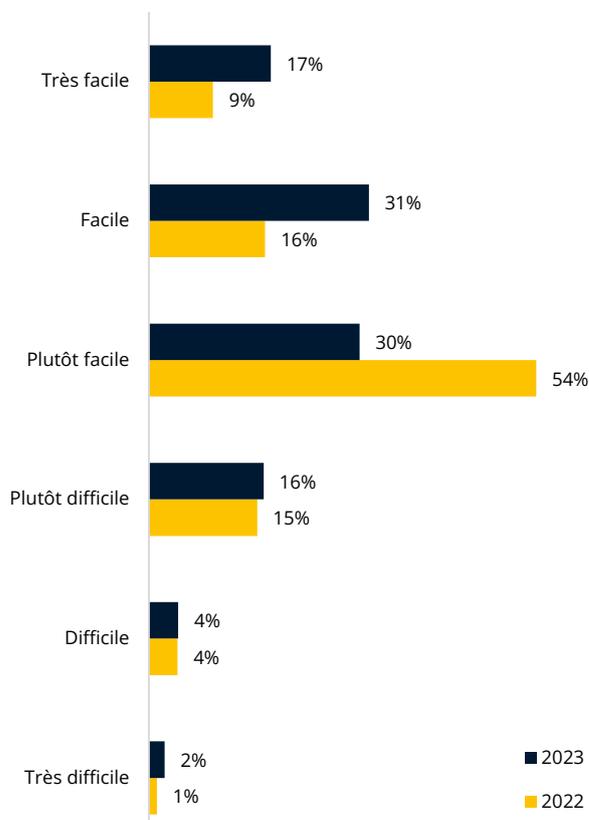
Ce « Regards » porte sur la capacité des ménages à joindre les deux bouts, c'est-à-dire leur capacité à s'acquitter de leurs dépenses courantes, telles que les loyers, les remboursements d'emprunts ou les factures énergétiques, à l'aune de leurs ressources financières. Il se fonde sur les premiers résultats de l'enquête de 2023 sur les revenus et les conditions de vie des ménages (EU-SILC) du STATEC.

**En 2023, 22.4% des ménages ont eu des difficultés à joindre les deux bouts, contre 20.7% en 2022**



En 2023, les ménages vivant au Luxembourg ont indiqué deux fois plus souvent qu'en 2022 avoir eu une très grande difficulté à joindre les deux bouts (de 1% à 2%). Au total, la part des ménages ayant eu des difficultés à joindre les deux bouts est passée de 20.7 à 22.4% entre 2022 et 2023.

**Graphique 1 : Une augmentation de la part de ménages ayant des difficultés à joindre les deux bouts en 2023.**

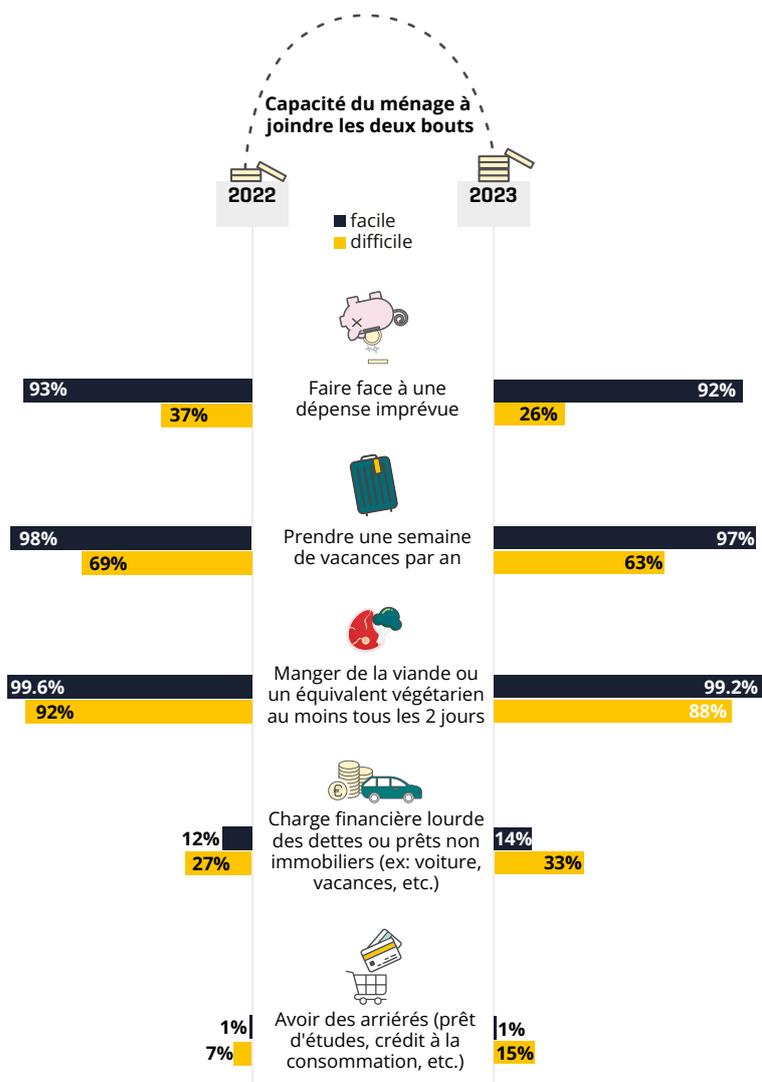


Source : STATEC, enquête sur les revenus et les conditions de vie dans les ménages (EU-SILC) 2023. Note de lecture : en 2023, 17.1% des ménages considèrent être en capacité *très facile* à joindre les deux bouts. Champ : ménages vivant au Luxembourg en 2023 hors logements collectifs ou institutions.

## Des difficultés économiques accrues pour certains ménages

La capacité à joindre les deux bouts présente un caractère plutôt subjectif de la perception du ménage quant à leur capacité de faire face aux dépenses régulières. C'est pourquoi il est important de valider cette perception subjective en la confrontant à des indicateurs monétaires et non monétaires plus objectifs.

### Infographie : Une aggravation des difficultés économiques des ménages en 2023



Source : STATEC, enquête sur les revenus et les conditions de vie dans les ménages (EU-SILC) 2023.

Note de lecture :

• Pour plus de lisibilité, les six modalités de réponse à la question sur la capacité du ménage à joindre les deux bouts ont été regroupées en deux : *très difficile*, *difficile* et *plutôt difficile* deviennent la catégorie *difficile* et *plutôt facile*, *facile* et *très facile* deviennent la catégorie *facile*.

• En 2023, 92% des ménages ayant une capacité *facile* à joindre les deux bouts peuvent faire à une dépense imprévue contre 93% en 2022.

Champ : ménages vivant au Luxembourg en 2023 hors logements collectifs ou institutions.

Les ménages qui déclarent avoir des difficultés à joindre les deux bouts sont 26% à pouvoir faire face à une dépense imprévue, contre 92% des ménages qui ne déclarent pas de difficultés. Il en est de même pour la prise d'une semaine de vacances par an loin du domicile, qui n'est financièrement pas possible pour 37% des ménages en difficulté, contre seulement 3% des ménages sans difficulté. Quant au poids des crédits non immobiliers (par exemple, crédits pour l'achat d'une voiture ou pour partir en vacances) dans le budget des ménages, il est jugé lourd par un tiers des ménages en difficulté, contre seulement 14% des ménages qui arrivent facilement à joindre les deux bouts.

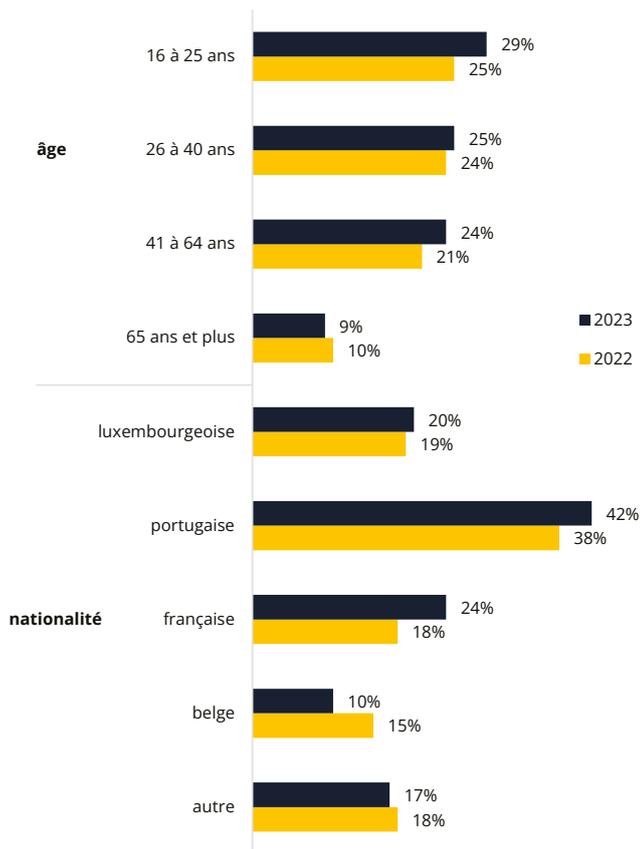
En outre, on observe une aggravation des difficultés économiques entre 2022 et 2023 chez les ménages qui déclarent des difficultés à joindre les deux bouts. Dans cette catégorie, la part des ménages pouvant faire face à une dépense imprévue a chuté de 37 à 26% entre 2022 et 2023 ; celle des ménages qui ne peuvent pas partir en vacances est passée de 31 à 37%, tandis que la part des ménages qui ne peuvent pas manger de la viande, du poisson (ou tout équivalent végétarien) a crû de 8 à 12% entre 2022 et 2023.

## Les jeunes et les résidents de nationalité portugaise sont plus exposés aux difficultés financières

Les jeunes sont les plus touchés par les difficultés financières. Les 16-25 ans sont près de trois sur dix à indiquer une incapacité à joindre les deux bouts en 2023, tandis que les plus âgés sont les moins touchés, avec un pourcentage de 9% chez les personnes de 65 ans et plus. La différence est donc nette entre les générations. De plus, c'est chez les plus jeunes que la situation s'est le plus nettement détériorée en 2023, passant de 25 à 29% de personnes en difficulté financière parmi les 16-25 ans. A l'inverse, chez les 65 ans et plus, cette part a baissé de 10% en 2022 à moins de 9% en 2023.

Parmi les citoyens des principales nationalités présentes au Luxembourg, les résidents de nationalité portugaise sont les plus touchés par les difficultés à faire face à leurs dépenses courantes. En 2023, 42% d'entre eux déclarent joindre les deux bouts difficilement, chiffre en hausse de 4 points par rapport à 2022. En comparaison, les personnes de nationalité luxembourgeoise sont deux fois moins nombreuses à déclarer être en difficulté. Les résidents de nationalité française sont ceux qui ont vu leur condition se détériorer le plus fortement ; 24% d'entre eux annonçaient avoir des difficultés en 2023 contre 18% en 2022.

**Graphique 2 : Les moins de 65 ans ont davantage de difficultés à joindre les deux bouts**



Source : STATEC, enquête sur les revenus et les conditions de vie dans les ménages (EU-SILC) 2023.

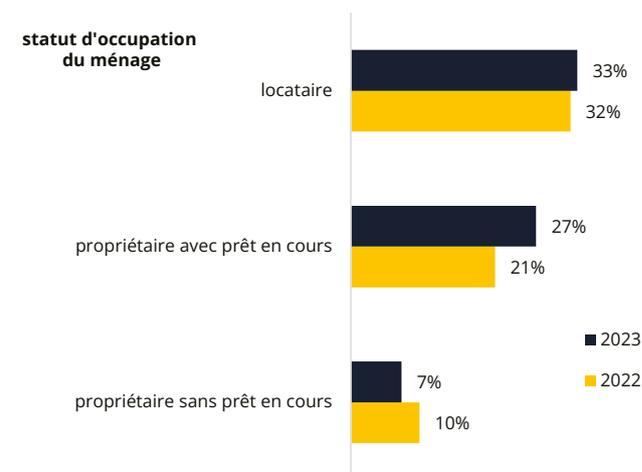
Note de lecture : en 2023, 29% des 16-25 ans annoncent avoir des difficultés à joindre les deux bouts.

Champ : ménages vivant au Luxembourg en 2023 hors logements collectifs ou institutions.

## Les loyers et les remboursements d'emprunts pour le logement demeurent une charge financière très lourde pour les ménages

Les propriétaires n'ayant pas de prêt à rembourser pour l'acquisition de leur logement sont les moins concernés par les difficultés financières, la part ayant en outre régressé entre 2022 et 2023. Ils ne sont que 7.4% en 2023 à déclarer être en incapacité à joindre les deux bouts contre 10% en 2022. Dans le même temps, les propriétaires qui ont un emprunt à rembourser ainsi que les locataires font face à des dépenses de logement plus élevées et rapportent donc plus fréquemment avoir des difficultés à joindre les deux bouts. Ces propriétaires endettés sont désormais plus d'un sur quatre à avoir des difficultés, en hausse de 6 points par rapport à 2022. Les locataires sont 33% dans cette situation.

**Graphique 3 : Ne pas avoir d'emprunt immobilier à rembourser ou de loyer à payer engendre moins de difficultés financières**



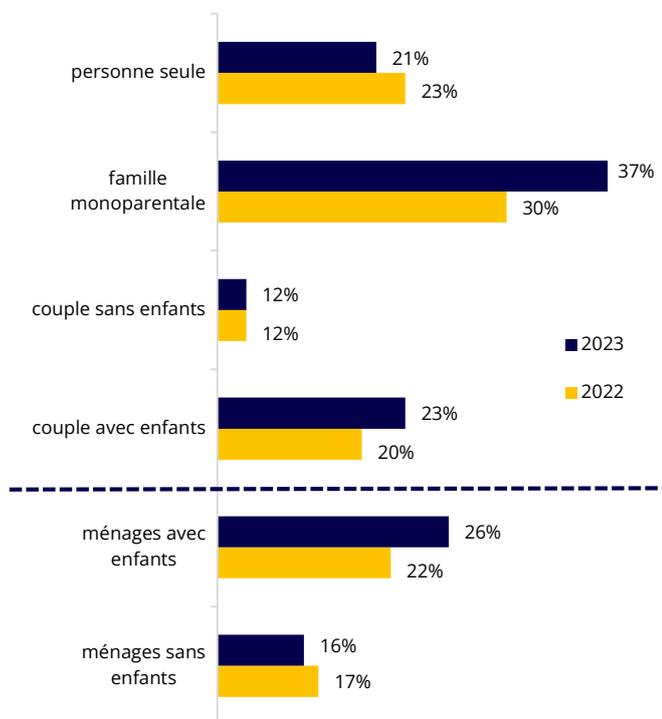
Source : STATEC, enquête sur les revenus et les conditions de vie dans les ménages (EU-SILC) 2023.

Note de lecture : en 2023, 33% des locataires annoncent avoir des difficultés à joindre les deux bouts.

Champ : ménages vivant au Luxembourg en 2023 hors logements collectifs ou institutions.

## Les ménages avec enfants déclarent avoir plus de difficultés que les ménages sans enfants.

Graphique 4 : Les familles monoparentales sont plus nombreuses à avoir des difficultés financières



Source : STATEC, enquête sur les revenus et les conditions de vie dans les ménages (EU-SILC) 2023.

Note de lecture : en 2023, 21% des personnes vivant seules annoncent avoir des difficultés à joindre les deux bouts.

Les ménages avec enfants sont la moyenne pondérée entre les familles monoparentales et les couples avec enfants.

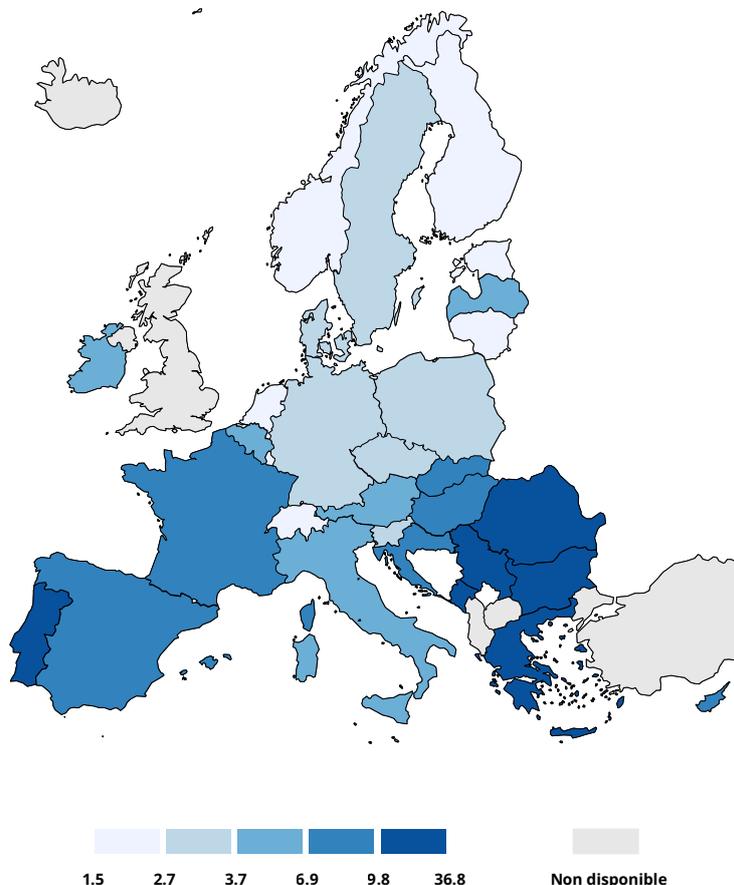
Les ménages sans enfants sont la moyenne pondérée entre les personnes seules et les couples sans enfants.

Champ : personnes vivant au Luxembourg en 2023 hors logements collectifs ou institutions.

Les familles monoparentales, bien qu'elles ne représentent que 6% des familles vivant au Luxembourg, sont dans une situation plus délicate que les autres. Elles sont aussi celles qui ont subi la plus forte détérioration de leurs capacités financières. Elles sont 37% à joindre difficilement les deux bouts en 2023. De l'autre côté, ce sont les couples sans enfants qui s'en sortent le mieux puisque seuls 12% d'entre eux disent être en difficulté financières, en 2022 comme en 2023. En 2023, ce sont les ménages avec enfants (familles monoparentales et couples avec enfants) qui ont le plus de difficultés à joindre les deux bouts et ce sont aussi ceux qui perçoivent la plus forte détérioration de leurs capacités financières entre 2022 et 2023.

## Une situation toutefois favorable au regard de nos voisins européens

Carte : Une situation favorable pour le Luxembourg par rapport aux autres pays européens



Source : Eurostat, enquête sur les revenus et les conditions de vie dans les ménages (EU-SILC), 2022 (dernières données disponibles pour tous les pays de l'UE).

Note de lecture : au Luxembourg, 1.5% des ménages avaient des difficultés à joindre les deux bouts en 2022.

Même si les difficultés économiques et financières des ménages au Luxembourg se sont accrues entre 2022 et 2023, la situation du Luxembourg reste enviable comparativement aux autres pays européens. Avec seulement 1.5% des ménages concernés, le Grand-Duché était ainsi en 2022 le pays européen avec la plus faible proportion de ménages parvenant très difficilement à joindre les deux bouts. Il devance des pays comme les Pays-Bas (1.9%) et la Finlande (2.0%). En fin de classement, la Bulgarie (14.0%), le Monténégro (22.7%) et surtout la Grèce (36.8%) présentent les taux les plus élevés.

## Plus de la moitié des ménages a déclaré une augmentation de son revenu en 2023

En 2023, plus de la moitié des ménages a déclaré que son revenu avait augmenté par rapport à l'année dernière. Cela représente une progression de plus de 20 points par rapport à l'année 2022. Cette forte hausse est le résultat des indexations de salaires, déclarée par 83% des ménages, une raison invoquée en augmentation de 10 points par rapport à l'année précédente. Il faut dire que la poussée inflationniste observée depuis la fin de l'année 2021 a entraîné l'activation de plusieurs indexations successives des salaires, pensions et prestations sociale (avril 2022, février 2023, avril 2023 et septembre 2023). L'augmentation des salaires agit favorablement sur le ressenti des ménages quant à leur niveau de revenu.

L'écart entre la perception (positive) du niveau de revenu et celle (négative) de la situation financière globale, spécifiée comme la pauvreté subjective mesurée par la capacité (auto-déclarée) du ménage à joindre les deux bouts, s'explique probablement par le mécanisme d'indexation permettant de gommer en partie les effets néfastes de l'inflation.

### Méthodologie

L'enquête EU-SILC sur les revenus et les conditions de vie des ménages permet chaque année de collecter des informations précises sur les revenus et les conditions de vie des ménages et des personnes qui résident au Grand-Duché. Seuls les ménages privés sont couverts par l'enquête, tandis que les ménages dits « collectifs » et les institutions comme, par exemple, les maisons de soins, les prisons, les internats ou les casernes militaires en sont exclus.

EU-SILC est une enquête européenne qui est réalisée dans l'ensemble des 27 pays de l'Union ainsi que dans les états périphériques comme la Norvège ou la Suisse.

Au Luxembourg, cette enquête d'intérêt public est placée sous la responsabilité du STATEC. Elle a interrogé un échantillon représentatif de la population résidente au Luxembourg. En 2023, ce sont 9 996 personnes réparties dans 4 492 ménages qui ont répondu à l'enquête.

Les données collectées portent sur les revenus, mais également sur d'autres sujets en lien avec la pauvreté et l'exclusion sociale, tels que les privations matérielles rencontrées par les ménages, la santé des enfants ou les familles recomposées.



**STATEC**

Pour en savoir plus  
**Bureau de presse**  
Tél 247-88 455  
press@statec.etat.lu

**STATISTIQUES.LU**

Cette publication a été réalisée par **Axel Redonnet**. Le STATEC tient à remercier tous les collaborateurs qui ont contribué à la réalisation de cette parution.

La reproduction totale ou partielle du présent bulletin d'information est autorisée à condition d'en citer la source.

Restez connectés ! Inscrivez-vous à notre newsletter

